

Plan de relance : réaction FO

Le Premier ministre accompagné des ministres concernés a présenté aujourd'hui les différents aspects du plan de relance.

En premier lieu, FO relève que les 100 milliards € déjà annoncés, qui s'ajoutent aux 470 milliards € des mesures d'urgence, consistent pour beaucoup en aides publiques aux entreprises.

Or, si les mesures telles que l'activité partielle, et aujourd'hui l'activité partielle de longue durée, ont vocation à préserver l'emploi, FO constate et conteste que l'ensemble des aides, dont les mesures d'aides directes à la trésorerie, les baisses d'impôts et exonérations de cotisations, ne soient pas conditionnées et contrôlées au non-licenciements. FO rappelle que l'on a trop souvent connu des situations où sous la pression des actionnaires, des dirigeants n'ont pas hésité au terme du bénéfice d'aides publiques diverses, dont le CICE, à stopper ou délocaliser en tout ou partie des activités et supprimer les emplois associés.

FO estime indispensable que des dispositifs de contrôle et de sanctions soient prévus contre les opérations de captation des aides publiques à des fins d'optimisation fiscale ou de rémunération des actionnaires, notamment de la part de donneurs d'ordres sur les sous-traitants ou les fournisseurs, dont sont alors victimes plus souvent des PME, TPE et leurs salariés.

S'il est nécessaire d'assurer aux jeunes en apprentissage et formation en alternance d'obtenir des contrats, pour FO il faut empêcher les effets de substitution, en évitant les effets de turn over sur ces emplois subventionnés et en vérifiant que ces contrats débouchent sur de véritables emplois en CDI. FO estime aussi nécessaire de renforcer les moyens des lycées professionnels ainsi que de l'AFPA, sujets sur lesquels elle a d'ores et déjà interpellé le gouvernement.

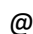
Pour FO, l'affirmation du Premier Ministre d'assurer la soutenabilité des finances publiques sans augmenter les impôts ne doit pas se traduire par des mesures d'austérité sur les ménages. FO réaffirme en particulier que le salaire n'est l'ennemi ni de l'emploi ni du climat, et estime légitime et nécessaire l'ouverture de négociations sur les salaires à tous les niveaux,


Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](https://www.facebook.com/forceouvriere)

 01.40.52.86.01



Communiqué de presse

auxquelles ne peuvent se substituer les dispositifs de participation et intéressement, exonérés de cotisations sociales. FO rappelle qu'elle estime indispensable une réforme d'ampleur de la fiscalité, dominée par les dispositifs de type taxe (TVA, CSG), rétablissant et renforçant par la progressivité de l'impôt.

Et, comme elle n'a de cesse de l'affirmer depuis la crise sanitaire, FO revendique que soit mise en œuvre – à l'image de ce qui a été négocié et obtenu dans le secteur de la santé – la revalorisation d'ensemble des métiers et emplois dits de la « deuxième ligne » (du commerce (dont les caissières), de la distribution, les salariés des transports, les manutentionnaires, les salariés des services à la personne, à domicile notamment, en passant par les salariés de la sous-traitance, en particulier du nettoyage – propreté, de la prévention – sécurité, sans oublier les agents des services publics).

Puisque le gouvernement sera dans les Vosges cet après-midi et que le Premier Ministre a évoqué la nécessité d'aider les bassins d'emplois en difficulté, FO avec ses syndicats localement attend, entre autres, que le dossier de l'entreprise Inteva et de son établissement à St Dié dont la fermeture est annoncée, verra une solution préservant les emplois.

Paris, le 03 septembre 2020